



ASSEMBLEE GENERALE du 11 mars 2009 Procès verbal

Le 11 mars 2009 devaient se tenir au siège de la Fédération :

- l'assemblée générale extraordinaire de modification des statuts et règlement intérieur
- l'assemblée générale ordinaire

Etaient présents : le Président de la FFVL, le Directeur technique national et l'ensemble du secrétariat.

À 8 heures, faute de quorum (un club présent et deux représentés), les assemblées n'ont pu délibérer valablement.

Aussi, elles seront convoquées de nouveau, conformément à l'article 10.II des statuts :

le samedi 28 mars 2009 à 8 heures

**à la Tour de la Caisse d'Epargne
42, Boulevard Eugène Déruelle
69003 LYON**

La séance est clôturée à 9 heures.

Jean-Claude BENINTENDE
Président

Pascal CANTENOT
Secrétaire général